

C'est à la direction d'assumer l'intégralité du coût des mesures barrières !

Menaces inacceptables !

L'usine est la propriété privée de la direction, et quand nous sommes à l'intérieur, c'est elle qui est entièrement responsable de la préservation de notre santé et qui a l'obligation d'agir en ce sens.

C'est pour cela que l'épidémie du Covid-19 l'oblige à faire des contrôles aux entrées.

La direction a prévu des mesures barrières sur le papier mais pour que les écrits puissent s'appliquer, il y a un prix à payer. La direction ne veut payer qu'une partie de la note et c'est pour le masquer qu'elle nous accuse et nous menace avec son document « mesures sanitaires sévères » :

... « Aussi nous vous demandons, à l'avenir, de vous conformer vous de vous conformer à l'ensemble des mesures barrières renforcées mises en œuvre sur le site » ... « à défaut, nous serons contraints d'envisager des mesures plus graves à votre rencontre » ...

La direction veut faire signer son document et le mettre à notre dossier pour se dédouaner de ses responsabilités !

Depuis le redémarrage de la production, en mai, en fabrication, c'est nous qui supportons toute la journée le port du masque, de lunettes, etc. **La direction se contente de refuser de prévoir le temps nécessaire pour nous aérer !**

Lavage des mains

La direction n'évoque pas le lavage des mains dans son document !

Lors des formations aux mesures barrières un médecin du travail a jugé cette mesure très importante au point de faire une vidéo pour montrer comment le faire efficacement !

Nous à la CGT, nous ne cautionnerons pas que des contraintes supplémentaires s'ajoutent aux charges de travail !

Ci-dessous : extrait du document de formation PSA pour les référents du protocole sanitaire :



La direction refuse ce qui permettrait de se laver les mains régulièrement : augmenter les temps de pauses, de repas, des pauses supplémentaires, baisse des cadences, etc.

Et ce n'est qu'une mesure barrière de base !

Distances physiques

La distance physique d'1 mètre et de 2 mètres quand on fume ne concerne que les pauses. Pour sa production, la direction ne parle pas de distance physique quand il s'agit de faire travailler plus de 7H00 à moins d'1 mètre les uns des autres ! Elle ferme les yeux pour les outils de moins en moins, voire plus du tout nettoyés, l'impossibilité de se laver les mains avant chaque pause, etc.

Transports collectifs

La direction ne parle que des trajets en voiture dans son document. Pour les transports collectifs, elle a détecté le risque de leur fréquentation qui dépasse les 50% et en a déduit qu'il fallait mettre un bus de plus.

Aujourd'hui, il y a encore des situations à risques mais elle refuse de rajouter des bus !